

SEANCE DU 18 janvier 2011

Date de convocation: 13/01/2011 Nombre de conseillers: En exercice:13 Présents:11 Votants:13
L'an deux mille onze, le dix huit janvier, à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Lionel VAN AERTRYCK, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs VAN AERTRYCK, BOIVENT, MOIRÉ, DEVIGNE, HUET, HONORÉ, VIDELOT, LINAY, PABOEUF, LEDREUX, DEGUILLARD.

Absents : Christine LUCAS qui a donné pouvoir de vote à Valérie HONORÉ
Patrick MESLET qui a donné pouvoir de vote à Véronique HUET

Secrétaire : Philippe VIDELOT

N° 2011-01 ELECTION D'ADJOINTS : REMPLACEMENT ET RANG

Le Préfet d'Ille et Vilaine a notifié le 29/12/2010 l'acceptation des démissions d'adjoints : Bernard BOIVENT du mandat de premier adjoint et Anthony LEMASSON du mandat de troisième adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de procéder à l'élection de deux nouveaux adjoints
- décide que ces adjoints occuperont le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant (article L.2122-10 du code général des collectivités territoriales).

Le Conseil Municipal procède ensuite à l'élection des adjoints au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Election du premier adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

Est candidate : Véronique HUET

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Nombre de suffrages obtenus :

- Véronique HUET : 11 voix
- Mickaël DEVIGNE : 1 voix
- Lionel VAN AERTRYCK : 1 voix

Mme Véronique HUET est élue première adjointe au maire et est immédiatement installée.

Election du troisième adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

Est candidat : Mickaël DEVIGNE

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Nombre de suffrages obtenus :

- Mickaël DEVIGNE : 11 voix
- Bernard BOIVENT : 2 voix

M. Mickaël DEVIGNE est élu troisième adjoint au maire et est immédiatement installé.

Rang des adjoints suite à l'élection ci-dessus :

- 1^{ère} adjointe : Véronique HUET
- 2^{ème} adjointe : Christine LUCAS
- 3^{ème} adjoint : Mickaël DEVIGNE
- 4^{ème} adjointe : Laurence MOIRÉ

INFORMATION SUR LES DELEGATIONS

Mr le Maire donne connaissance des délégations qu'il attribue :

- 1^{ère} adjointe : Véronique HUET : Affaires scolaires – bâtiment et personnel de l'école
- 2^{ème} adjointe : Christine LUCAS : Affaires sociales - Enfance - Jeunesse - Personnes âgées
- 3^{ème} adjoint : Mickaël DEVIGNE : Voirie – Environnement - gestion des Espaces verts
- 4^{ème} adjointe : Laurence MOIRÉ : Finances - Vie associative – Culture – communication – personnel bibliothèque
- conseiller délégué : Bernard BOIVENT : Assainissement – Bâtiments communaux - personnel technique

N° 2011-02 INDEMNITES DES ELUS

Le Conseil Municipal, à la majorité (11 voix pour, 2 abstentions) décide de fixer les taux des indemnités des élus, comme suit, à effet du 18 janvier 2011, date d'élection et d'entrée en fonction de deux nouveaux adjoints :

- Indemnité de Maire : 38.70 % de l'indice terminal brut 1015
- Indemnité des quatre adjoints et du conseiller délégué suivant le tableau récapitulatif ci-dessous :

Enveloppe indemnitaire				Décision d'attribution			
IB 2015	taux	nombre	annuel brut	élus	taux	annuel brut	mensuel brut
45 617,63	43%		19 615,58	Maire	38,70%	17 654,02	1 471,17
				Adjoints			
45 617,63	16,50%	4	30 107,64	1er	17,50%	7 983,09	665,26
				2ème	13,20%	6 021,53	501,79
				3ème	13,20%	6 021,53	501,79
				4ème	13,20%	6 021,53	501,79
				conseiller délégué	13,20%	6 021,53	501,79
		Total	49 723,22	Total		49 723,22	4 143,60

N° 2011-03 AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS

L'article L 1612-1 du CGCT permet à l'exécutif de la collectivité territoriale, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager et de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à ouvrir et engager par anticipation du budget primitif 2011, les crédits suivants destinés à l'achat de photocopieurs pour la mairie et l'école :

- opération ONA compte 2183 : 3 475 €
- opération 11 compte 2183 : 2 579 €

N° 2011-04 CREATION D'UN BUDGET ANNEXE DE ZAC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide la création d'un budget annexe de ZAC.

Le budget équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 15 000 € et en dépenses et recettes d'investissement à 137 000 € est approuvé à l'unanimité.

N° 2011-05 ETUDE DE FAISABILITE DE PARKINGS

La Commune souhaite réaliser deux parkings, l'un pour desservir la halte SNCF en lieu et place de l'ancien jardin de la maison appartenant à la SNCF, l'autre pour accueillir les usagers du futur restaurant et un certain nombre de poids lourds.

Une consultation est faite auprès de bureaux d'études pour apprécier la faisabilité de l'opération, identifier les contraintes d'aménagement, estimer une enveloppe financière, présenter les procédures réglementaires, et permettre une consultation de maîtrise d'œuvre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'offre de service de la société TERRAGONE à St Jacques de la Lande, d'un montant de 1 350 € H.T.

BAIL COMMERCIAL DE L'EPICERIE : MODIFICATION DU PRENEUR

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal pour disposer de plus d'informations.

DIVERS

Les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011.